

*Les subsides*

remonte dans ce bassin doit avoir une échappée supérieure. Nous savons que de nombreux cours d'eau, en particulier les plus petits, ont perdu toute remonte, ou toute possibilité de remonte, il y a de nombreuses années. A-t-on fait un inventaire de ces cours d'eau? En existe-t-il une liste? J'en doute, monsieur le Président.

M. Pearse déclarait:

Les données disponibles sont en grande partie limitées aux bassins hydrographiques les plus grands, de sorte que la remonte dans les centaines de petits cours d'eau qui sont responsables de la majorité de la production de saumon coho et de plus de la moitié de la production totale des saumons, ne peut être analysée. Ces cours d'eau plus petits sont certainement les plus vulnérables aux perturbations de l'habitat.

Comment persuade-t-on un Conseil du Trésor qu'il faut augmenter les fonds pour le Programme de mise en valeur des salmonidés, alors que nous ne savons même pas quelles sont les possibilités d'amélioration des petits cours d'eau. De plus, cela remet en cause la validité des recommandations qui découle de l'admission que «plus de la moitié de la production totale de saumon ne peut être analysée». Voici un autre exemple. Le 21 janvier 1984, le Conseil consultatif de la pêche sportive faisait savoir au ministère que le secteur sportif ne représentait que 4 p. 100 des prises nettes de saumon. C'est probablement vrai, mais tant que les pêcheurs sportifs qui lisent cela n'auront pas compris que dans le détroit de Georgia ils prennent 68 p. 100 du saumon coho et 50 p. 100 du chinook, alors que sur la côte dans son ensemble, ils prennent 21 p. 100 du chinook et 15 p. 100 du coho, ils ne comprendront jamais qu'ils représentent un terme de l'équation de conservation et d'échappée.

Le 5 janvier 1984, un document de travail, que j'ai déjà cité, déclarait qu'il y avait plus de 300,000 pêcheurs sportifs. Le Conseil consultatif de la pêche sportive disait qu'il y en avait près de 400,000 et M. Pearse les évaluait à 320,000. Je suis sûr qu'il y a beaucoup d'autres exemples. Ce que je veux montrer, monsieur le Président, c'est qu'il est impossible de gérer un secteur des pêches tant que tous les participants ne comprennent pas la situation. De plus, si nous croyons, et j'y crois, que les décisions prises doivent tenir compte des points de vue des divers groupes d'utilisateurs, il est tout à fait impossible de parvenir à un consensus sans une idée claire de ce que nous savons et de ce que nous ignorons.

En supposant que nous mettions sur pied une base de données acceptée pour la prise de décisions, quel est l'objectif de cet exercice? C'est d'arrêter la diminution des stocks, de les rétablir et même de les voir augmenter, ainsi que de maximiser les possibilités d'emploi dans le domaine. Je ne pense pas qu'il y ait un seul pêcheur sur la côte qui puisse être en désaccord avec cela. Mais est-ce réellement l'objectif du ministère actuellement? Considérons le document de travail du 5 janvier 1984. Son titre, Options politiques pour les pêches du Pacifique: document de travail, est instructif. L'objectif fixé dans ce document se lit ainsi:

Le but du présent document de travail est d'exposer les considérations importantes sur les options concernant les pêches du Pacifique sur le plan des ressources, sur le plan économique et sur celui des politiques.

Pour savoir vraiment quelles conséquences il aura, il suffit d'examiner le document de travail proprement dit. C'est troublant. Dans les quatre stratégies possibles énumérées à partir de la page 13, il n'est pas du tout question de rétablissement de l'habitat. En fait, le terme «habitat» ne figure pas du tout dans le texte. Ce qui est surprenant également, c'est qu'il n'est pas

du tout question du Programme de mise en valeur des salmonidés. La seule solution que le ministère semble envisager consiste à réduire les prises et la flottille.

Je constate que mon temps de parole a été interrompu par la pause du dîner. Je dirais par conséquent qu'il est 1 heure.

[Français]

M. le vice-président: A l'ordre! Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

[Traduction]

M. Fraser: Monsieur le Président, avant la pause, je parlais des quatre stratégies possibles énumérées dans le document de travail du gouvernement, paru le 5 janvier 1984. Ce sont les stratégies que l'on pourrait adopter pour redresser la situation extrêmement précaire des pêches de l'Ouest. Je disais que dans les quatre stratégies, à partir de la page 13 du document de travail, il n'est pas une seule fois question de rétablissement de l'habitat. En fait, le terme «habitat» n'y figure pas du tout.

Ce qui est également surprenant, c'est qu'il n'est jamais question du Programme de mise en valeur des salmonidés. La seule solution que le ministère semble envisager consiste à réduire les prises et la flottille. Autrement dit, on n'envisage absolument pas d'essayer de faire augmenter le nombre de poissons en agrandissant la superficie totale de l'habitat nécessaire pour la croissance du secteur des pêches. Il veut enrayer le déclin. Il veut réduire la capacité de prises. Comment peut-on avoir de l'espoir pour l'avenir, comment peut-on espérer que le secteur de la pêche soit sain et prospère si le gouvernement n'envisage même pas la possibilité de l'améliorer considérablement?

Ces options ne tiennent même pas compte de la raison pour laquelle le Programme de mise en valeur des salmonidés a été instauré. Il n'a pas été instauré pour stabiliser le niveau de production de poissons. Il n'a même pas été créé pour empêcher la diminution des stocks. Il a été établi pour augmenter la production de poissons. Ces options ne tiennent absolument pas compte des centaines de petits cours d'eau où sont produits la moitié des saumons. Il n'est même pas question d'assainir ces centaines de cours d'eau, ni d'autres d'ailleurs.

● (1410)

Le document de travail aurait dû contenir certaines recommandations, et pour commencer il aurait dû recommander que l'on s'engage fermement à protéger cette ressource et à relancer tout ce secteur. Fait à noter, j'inclus les deux parce que nous sommes convaincus que c'est un secteur très important, autant pour notre province que pour le Canada. Il englobe des pêcheurs commerciaux—y compris des autochtones—des conditionneurs et des amateurs de pêche sportive. Beaucoup d'autres personnes sont tributaires de la pêche, leur seule source de revenu. Elles devraient toutes savoir que, même si la situation actuelle crée des difficultés, l'important c'est de remettre cette industrie sur pied le plus rapidement possible.